Le Petit Guilérien

Lettre d'informations de la commune de Guiler-sur-Goyen

N°16 - Juin 2022

La mairie

2 Hent Park Meilar
29710 Guiler-sur-Goyen

02.98.91.50.32
Urgences: 06.31.08.11.57
mairie@guiler-sur-goyen.bzh

Horaires d'ouverture:

Lundi	- -	14:00-16:30
Mardi	9:00—12:00	14:00-16:30
Mercredi	9:00—12:00	14:00-16:30
Jeudi	9:00—12:00	14:00-16:30
Vendredi	9:00—12:00	- -

Permanences du Maire et des adjoints sur rdv.
(rdv à prendre aux horaires d'ouverture de la mairie).

Vous pouvez également suivre toute l'actualité de la commune sur :

Guiler-sur-goyen.bzh

Commune de Guiler-sur-Goyen

Vous souhaitez être informé en temps réel de la parution du **Petit Guilérien ?** Et accéder à la version en ligne sans attendre la distribution dans votre boite aux lettres ?

Inscrivez vous !!!

- par courriel à l'adresse:

communication@guiler-sur-goyen.bzh

- ou via le formulaire disponible sur la page d'accueil du site:

INSCRIPTION EN LIGNE

A tout moment, vous aurez la possibilité de vous désinscrire en procédant de la même manière.

Edito

Chères Guilériennes, chers Guilériens,

Je commence la rédaction de cet édito avec enthousiasme et surtout plus de sérénité. Le retour à la normale semble bien acté. Cette crise sanitaire nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines.

A l'heure où les nouvelles technologies occupent une place importante dans notre quotidien, notre commune a souhaité bonifier son site internet, se donnant les moyens d'une communication active pour répondre aux besoins des citoyens en matière d'informations. A cet effet, je salue ici, avec l'ensemble du conseil, le travail effectué par notre adjoint à la communication M Patrice FAILLER.

Vos élus sont au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Le conseil municipal a réalisé et avancé dans les travaux majeurs à effectuer en priorité sur notre commune; église, école, vente des derniers lots au lotissement Park Ar Steir, réfection de la route de Kerdrein, enfouissement du réseau électrique...

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune et adressons nos remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de la commune qui en fait son intérêt.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations au quotidien.

Pour conclure, les élus se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Marthe BIGER - 1ere Adjointe - En charge de l'action sociale et du personnel

Zoom sur... La Fontaine St Nicolas—XVIIIème

Gros travail réalisé par Patrick des Services Techniques ce printemps pour la remise en eaux de la fontaine impliquant un nettoyage de celle-ci, du ruisseau et des abords.

L'occasion d'aller la découvrir ou redécouvrir...

Diagnostic culturel

Vous êtes habitant du Pays Bigouden ? Aidez-nous à mieux comprendre vos pratiques, vos besoins et vos attentes culturelles sur le territoire !

Jusqu'au 26 juin, les communautés de communes Bigoudènes vous invitent à répondre à leur consultation pour mettre en évidence les caractéristiques et les spécificités culturelles du Pays Bigouden

Rendez-vous sur

https://www.diagnosticculturel-paysbigouden.bzh/questionnaire/

En bref

Lotissement Park Ar Steir

Le dernier lot disponible a été réservé. La concrétisation des réservations en ventes suit son cours et devrait être terminé avant fin 2022.

Frelons asiatiques

En cas de suspicion d'un nid de frelons asiatiques, contactez la mairie.

Notre référent communal se déplacera pour confirmer la présence de l'espèce et prendre les informations nécessaires à la destruction du nid.

Le prestataire mandaté par le Haut Pays Bigouden interviendra ensuite.

Communauté des Communes

Depuis fin 2021, la CCHPB est active sur les différents réseaux sociaux.

https://www.facebook.com/cchautpaysbigouden

https://www.instagram.com/CCHPB

https://fr.linkedin.com/in/cchpb

N'hésitez pas à les suivre pour rester informés de leur actu!

Solidarité Ukraine

Lors du Conseil Municipal du 2 avril, après avoir observé une minute de silence en début de séance, le conseil a voté à l'unanimité une **subvention exceptionnelle** en soutien à l'Ukraine: une aide à hauteur de **1€ par habitant** de la commune, soit un don d'un peu plus de 500€. Cette somme sera reversée à la Protection Civile partenaire de l'Association des Maires de France.

Le message est clair...

Pour un bourg plus propre, plus agréable, par respect pour l'ensemble de la collectivité.

Vous partez en balade avec votre compagnon ? Ayez le réflexe pochon !

Une crotte ramassée, un juron évité ! **Merci!!!**

Défibrillateur cardiaque

Depuis quelques semaines, la commune est équipée d'un défibrillateur cardiaque.

Il est accessible 24h/24, 7j/7 à l'entrée de la Maison Médicale.

En espérant que son utilisation reste exceptionnelle.

Finances, Projets & Travaux

Comptes administratifs 2021

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2021	372 753.26 €	50 926.06 €
Recettes 2021	597 101.45 €	159 846.36 €
Résultat 2021	**224 348.19 €**	**108 920.30 €**
Résultat reporté 2020	157 653.77 €	127 712.29 €

Bubget primitif 2022

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	503 926.00 €	263 352.00 €
Recettes	503 926.00 €	263 352.00 €

Projets & travaux 2022

La route de Kerdrein

La route de Kerdrein, très dégradée, avait grandement besoin de travaux de réfection. Les travaux ont débuté fin mai. Ce chantier est en partie subventionné par le Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du Pacte Finistère 2030 (volet 1).

L'Église: évacuation des eaux pluviales

Les travaux de remplacement des gouttières et des descentes d'eau sur la façade sud et nord de l'église ont été réalisés courant mai 2022. C'est l'entreprise Gloaguen Couverture de Douarnenez qui a assuré ce chantier.

Le chantier va se poursuivre au sol pour réaliser un réseau d'évacuation autour de l'église afin de permettre la bonne évacuation des eaux pluviales.

Le bourg: enfouissement des réseaux

La partie Nord-Ouest du bourg est la dernière où les réseaux électriques et téléphoniques sont aériens. Après ce chantier, l'ensemble du bourg sera en réseau souterrain.

Ce projet à 199 000 € est subventionné en grande partie par le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère). Le reste à charge pour la commune sera de 72 000 €.

L'École : Aménagement de la cour

Le projet initié en 2021 avec l'étude réalisée par le CAUE va se concrétiser. Un bubget de 60000 € sur 2 ans est alloué pour ce projet.

Autres projets:

➥ **Salle Polyvalente:** achat d'équipements et aménagement afin de rendre la salle plus attrayante et fonctionnelle.

➥ Mise en conformité des installations électriques des différents bâtiments communaux.

Du côté de l'École

Fermeture de Classe

En mars, nous avons été informé par l'Éducation Nationale du projet de fermeture d'une classe de notre école communale en raison de la baisse d'effectif.

Avec le départ de 4 élèves au collège, les prévisions pour la rentrée de 2022/2023 sont de 42 élèves.

Début juin, en mairie, nous avons enregistré 6 nouvelles inscriptions.

Nouvelle inscription

Pour toute nouvelle inscription à l'école, un dossier d'inscription est à retirer en mairie.

Une fois le dossier complété, un certificat d'inscription pour l'école sera délivré.

En savoir plus ▶

https://guiler-sur-goyen.bzh/vie-locale/lecole/inscription-a-lecole/

Détecteur de CO2

Dans le cadre de la crise sanitaire, le gouvernement avait préconisé l'installation de détecteur de C02 dans les établissements scolaires.

C'est chose faite !

Les 3 classes , le réfectoire et la salle de motricité en sont équipés depuis le printemps.

Portes ouvertes à l'École

Samedi 18 juin 2022 de 10h00 à 12h30

Un nouveau cuisinier à l'école

Pierrot Warocquier est arrivé en janvier 2022 à l'école en remplacement de Marie-Claude Roger aux fourneaux de la cantine.

Il a mis en place des **challenges hebdomadaires** pour **sensibiliser et motiver** les enfants à **réduire le gaspillage alimentaire.**

Chaque semaine, un certain poids de déchets (ce qui reste dans les assiettes) ne doit pas être dépassé avec une récompense à la clé pour chaque enfant si l'objectif est atteint. Cela motive les troupes !

Le Gaspillage Alimentaire à Guiler-sur-Goyen

SEMAINES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
Du 21/02/22 au 25/02/22	1,915 kg	1,785 kg	1,825 kg	0,755 kg	**6,280 kg**
Du 28/02/22 au 04/03/22	0,789 kg	0,633 kg	1,961 kg	1,020 kg	**4,405 kg**
Du 07/03/22 au 11/03/22	0,232 kg	0,825 kg	0,480 kg	0,710 kg	**2,247 kg**
Du 14/03/22 au 18/03/22	0,608 kg	1,422 kg	0,895 kg	0,897 kg	**3,822 kg**
Du 21/03/22 au 25/03/22	1,560 kg	0,700 kg	0,659 kg	0,900 kg	**3,819 kg**
Du 28/03/2022 au 01/04/22	0,825 kg	0,600 kg	1,466 kg	0,725 kg	**3,616 kg**
Du 04/04/2022 au 08/04/22	1,279 kg	1,154 kg	1,780 kg	0,380 kg	**4,593 kg**
Du 25/04/2022 au 29/04/22	1,200 kg	0,600 kg	1,743 kg	0,958 kg	**4,501 kg**
Du 09/05/2022 au 13/05/22	0,700 kg	1,125 kg	0,600 kg	1,325 kg	**3,750 kg**

Pierrot a aussi mis à disposition des enfants une petite **boite à idée** pour qu'ils s'expriment sur les repas qu'ils souhaiteraient voir au menu.

D'autre part, une **commission « Cantine »** a vu le jour et est composée de parents d'élèves, d'élus et de Pierrot pour échanger et mettre en place les futurs menus dès la rentrée de Septembre en privilégiant une cuisine faite « maison » avec des produits locaux et en partie bio.

De la graine à l'assiette

Pour alimenter le projet pédagogique scolaire autour du blé, les enfants des classes de Morgane et Christelle ont eu l'occasion de pouvoir faire une sortie au Moulin de Keriolet le lundi 16 mai 2022 durant laquelle ils ont découvert toute l'histoire de ce beau patrimoine et le processus ancestral de la fabrication de la farine.

La semaine suivante, Pierrot, a mis en place un atelier de fabrication de pain pour les enfants avec la farine du Moulin.

C'était un plaisir partagé par les enfants et les plus grands qui ont pu déguster les réalisations des petits chefs en herbe.

(Photo : Patricia—École Publique de Guiler-sur-Goyen)

SAMEDI 25 JUIN 2022

KERMESSE

DE L'ECOLE DE GUILER SUR GOYEN
A PARTIR DE 15H

+

PAËLLA

APERITIF+TARTE AUX FRUITS

SUR PLACE OU A EMPORTER
A PARTIR DE 19H

AU STADE DE FOOT DE GUILER SUR GOYEN

PENSEZ A RESERVER AVANT LE 19 JUIN 2022
AU 06/80/43/72/09

Kermesse de l'École

Venez Nombreux !!!

La kermesse de l'école aura lieu le **samedi 25 juin 2022 à partir de 15h**.

De nombreuses animations sont prévues pour les jeunes et les moins jeunes : pêche à la ligne, le train cochon, loterie, chant des enfants, ….

A noter également dans l'après-midi, la prestation de la chorale adultes et les musiciens élèves de Dihun dans le cadre 'Dihun en fête'

Et le soir ? Paella sur place ou à emporter

Merci à tous pour votre participation !

Le Projet d'adressage

La loi 3DS, en cours de promulgation, impose à toutes les communes quelque soit leur taille de procéder à la dénomination des voies et lieux dits.

Ce travail a été commencé, à partir de 2006, par la dénomination de rues et la numérotation des habitations en centre bourg de la commune.

Il s 'est poursuivi à partir de fin 2018 par un audit conseil et une réalisation du plan d'adressage proposé par « la Poste », travail réalisé pour un montant de 5640 €.

Dans ce projet, le système de numérotation métrique avait été retenu par la municipalité précédente.

Relancé par la nouvelle équipe, « la Poste » nous proposait de terminer le travail pour 1800 € supplémentaires, en prenant en compte notre volonté d'abandonner le système métrique pour revenir à la numérotation décimale, système déjà en place. Au regard de ce surcoût nous avons fait le choix de mener le travail en interne par le biais d'une commission.

Les axes suivant ont été retenus :

Pour le bourg :

- ✓ Conservation des noms actuels des rues, en breton.
- ✓ Pour certains secteurs du bourg une simplification sera faîte.
- ✓ Deux nouveaux noms de rue sont à créer.
- ✓ Le point de référence (le rond-point) restera le même.
- ✓ La numérotation des habitations, numéros impairs à droite et pairs à gauche en partant du point de référence, est conservée.
- ✓ Des numéros seront gardés en réserve pour de futures réhabilitations de bâtiments ou terrains dans le centre bourg. Cela engendrera un décalage des numéros existants pour certaines rues.

Pour les villages et les lieux-dits, tous les noms sont conservés avec leur orthographe actuel, la numérotation des habitations et des bâtiments se faisant avec les mêmes règles que pour le bourg.

L'information du projet de numérotation de votre habitation vous sera faite par les conseillers(ères).

Nous espérons mener à bien ce travail d'ici au mois de septembre 2022.

Une Guilérienne en finale !

Depuis 2011, Morgane Taffineau pratique le twirling bâton au sein de Plonéour Twirling Club à Plonéour-Lanvern.

Cette année, l'équipe junior de nationale 1, dont Morgane fait partie, a été sélectionnée pour la **finale du championnat de France** qui se déroule à Challans en Vendée le week-end du 11 et 12 juin.

A l'heure de l'impression de ce numéro, nous ne connaissons pas encore les résultats, mais nous ne pouvons que lui souhaiter le meilleur pour cette finale et toutes les autres qui, nous le sommes persuadés, suivront !

Enquête Jeunesse : Envies et Attentes

La communauté de communes du Haut Pays Bigouden s'intéresse aux loisirs des jeunes et souhaite recueillir l'avis des 11-17 ans habitants du Haut Pays Bigouden.

Objectif ? Comprendre les envies et attentes des jeunes sur le territoire.

Pour participer à l'enquête

ou via le lien ci-dessous

En savoir plus ▶ https://www.cchpb.bzh/questionnaire-jeunesse/

Transports Scolaires

BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne

Les inscriptions en ligne aux transports scolaires pour l'année scolaire 2022/2023 sont ouvertes depuis fin mai.

En savoir plus ▶ https://guiler-sur-goyen.bzh/transports-scolaires-2022-2023/

Société de chasse communale

Mesdames, Messieurs les Guileriens,

L'ensemble des membres de la société de chasse communale souhaitait par le biais de cet article venir vers vous pour aborder plusieurs sujets.

Le premier est le renouveau des baux de chasse. En effet à la demande de la FDC29 (fédération des chasseurs du Finistère) tous les baux de chasse devront être mis à jour d'ici deux ans.
Pour cela, une campagne de rencontre avec les propriétaires terriens de la commune sera mise en place par les membres de la société courant 2022/2023 pour permettre de renouveler les baux et élaborer une cartographie complète des terrains soumis à un plan de chasse.
Les propriétaires désirant intégrer la société de chasse ou renouveler les baux actuels peuvent déjà prendre contact avec le président de la société de chasse.

Le deuxième point est les dégâts occasionnés par la faune sauvage sur les cultures, les volailles et les biens privés.
Toute constatation de dégât devra faire l'objet d'une déclaration auprès de la FDC29 soit directement sur leur site internet (https://www.fdc29.com/reglementation-demarches/degats-de-gibier) soit sur format papier (un formulaire disponible en Mairie).
Suivant le type de dégâts plusieurs solutions peuvent être mises en place en fonction des autorisations et arrêtés préfectoraux et ministériels.
Ce formulaire ne donne pas droit à indemnisation mais nous permet d'établir des dossiers pour la meilleure prise en compte des dégâts de la faune sauvage dans les procédures de gestion.

Le troisième point concerne les incivilités et agressions que subissent les chasseurs.
Ces agissements ne sont pas propres au territoire de la commune mais deviennent récurrents. Toutes les saisons, les chasseurs sont sensibilisés au partage des territoires avec les autres utilisateurs.
Le dialogue est le respect des autres doit être primordiale pour un partage de la « Nature ». La chasse est réglementée et se pratique sur des terrains privés avec autorisation des propriétaires. Les jours de chasse sur les terrains de la société sont le mercredi et le dimanche.
Des battues grands gibiers peuvent intervenir tous les jours de la semaine excepté le mardi et le vendredi. Des panneaux de signalisation sont mis en place pour prévenir les autres usagers de la tenue de ces battues. Merci de les respecter et de modérer votre vitesse sur les routes.
Des agressions physiques et verbales ont également eu lieu envers des membres de la société de chasse. A l'avenir ce genre d'agression sera suivi d'un dépôt de plainte en gendarmerie.

L'assemblé générale et le repas des propriétaires se tiendront fin aout début septembre, les différentes dates seront communiquées dans la presse locale.
Enfin toute personne voulant adhérer à la société de chasse communale est la bien venue ainsi que toute personne voulant découvrir cette pratique qu'est la chasse.
En vous souhaitant une bonne période estivale.

Le Président et l'ensemble des membres de la société de chasse communale.

En savoir plus ▶
https://www.fdc29.com/

ESLG : École de Foot

L'école de football de Landudec-Guiler, samedi 21 et dimanche 22 mai. Samedi après-midi, 42 jeunes de l'école de football ainsi que quinze des encadrants ont fait le déplacement au stade Francis-Le Blé à Brest.

À cela, deux raisons, une récompense pour les jeunes qui ont réalisé une très bonne saison et aussi assister à une rencontre de D1 avec la venue de Bordeaux et profiter de la fête des 70 ans du Stade Brestois.

Chaque enfant est rentré avec un tee-shirt floqué Stade Brestois.

©ESLG

Les prochains événements de l'ESLG :

➥ **Assemblée Générale**
Vendredi 24 Juin à 19h30
Salle Polyvalente de Guiler-sur-Goyen

➥ **Loto de l'Automne**
Samedi 8 Octobre à 20h00
Salle de Sport de Landudec

Améliorons ensemble la couverture mobile du Finistère, en téléchargeant Ça capte ? *

Ça capte ? est une application gratuite, déployée par le Département du Finistère qui mesure la qualité de votre connexion mobile. Elle permet d'identifier les zones mal couvertes et d'inciter les opérateurs mobiles à en améliorer la couverture.

Ça capte ? est simple d'utilisation et plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus les données seront fiables et utiles.

En savoir plus ▶
www.finistere.fr

Alors on compte sur vous !

**Téléchargeable sur Google Play et Apple store*

Déchetterie de Pouldreuzic

Depuis le **21 mars 2022**, la déchetterie de Pouldreuzic vous accueille aux horaires suivants:

Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30
Mercredi	9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30
Jeudi	9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30
Vendredi	9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30
Samedi	9h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30
Dimanche	Fermée

Fermeture aux professionnels

A noter également, **depuis le 01 avril 2022,** l'accès aux 5 déchetteries du Pays Bigouden est exclusivement réservé aux particuliers.

En savoir plus ▶

https://guiler-sur-goyen.bzh/dechetteries-du-haut-pays-bigouden-fermeture-aux-professionnels/

Les Messes–De Juin à Septembre

Samedi 18 juin à 18H00—Pouldreuzic
Dimanche 19 juin à 10H30—Plozévet—*St Ronan*
Samedi 25 juin à 18H00— Peumerit
Dimanche 26 juin à 10H30—Plogastel—*St Pierre*—*St Paul*

Samedi 2 juillet à 18H00—Tréogat
Dimanche 3 juillet à 10H30—Plozévet
Samedi 9 juillet à 18H00—Plogastel
Dimanche 10 juillet à 10H30—Penhors—*Ste Anne*
Samedi 16 juillet à 18H00—Guiler-sur-Goyen
Dimanche 17 juillet à 10H30—Plovan
Samedi 23 juillet à 18H00—Peumerit
Dimanche 24 juillet à 10H30—Landudec—*Ste Anne*
Samedi 30 juillet à 18H00— Lababan
Dimanche 31 juillet à 10H30—Peumerit

Samedi 6 août à 18H00—Landudec
Dimanche 7 août à 10H30—Lababan—*St Paban*
Samedi 13 août à 18H00—Plozévet—*St Demet*
Dimanche 14 août à 10H30—Tréogat—*St Laurent*—*St Boscat*
Lundi 15 août—Plovan—*St Kido*
Samedi 20 août à 18H00—Guiler-sur-Goyen
Dimanche 21 août à 10H30—Plozévet
Samedi 27 août à 18H00—Plogastel
Dimanche 28 août à 10H30—Pouldreuzic—*St Faron*—*St Fiacre*

Samedi 3 septembre à 18H00—Penhors
Dimanche 4 septembre à 10H30—Penhors
Samedi 10 septembre à 18H00—Tréogat
Dimanche 11 septembre à 10H30—Guiler-sur-Goyen—*St Justin*
Samedi 17 septembre à 18H00—Plozévet
Dimanche 18 septembre à 10H30—Plovan—*St Gorgon*
Samedi 24 septembre à 18H00—Peumerit
Dimanche 25 septembre à 10H30—Landudec—*St Tudec*

Après avoir été confinés durant plusieurs mois à cause du Covid, nous avons souhaité proposer, **aux plus de 60 ans dans un premier temps,** un moment de partage, de rencontre et de convivialité autour d'un café.

Cette démarche est aussi d'essayer de mettre en place une nouvelle dynamique au sein de notre commune.

Nouveaux assistants maternels

Du nouveau pour les petits bouts sur la commune !

Angélique et Guillaume se lancent dans l'aventure de la garde d'enfants à domicile. Idéalement situés à Ty Guen, ils disposeront de 8 agréements début août. Cela leur permettra d'avoir une souplesse au niveau des amplitudes horaires d'accueil de vos bambins !

N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

Contact:

Angélique et Guillaume Mazeaud

Ty Guen

29710 Guiler-sur-Goyen

06.99.43.27.79 (Angélique)

angélique.poyato@gmail.com

Bulletin édité et imprimé par la commune de Guiler-sur-Goyen.
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Jacques CARIOU, maire.
Comité de rédaction : Commission Communication | Crédit photos: Commission Communication sauf mention spéciale.
Gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique.